



12 mai 2014 08:31 - Affaires générales

Déclaration de l'honorable Bernard Valcourt au sujet du rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

OTTAWA, le 12 mai 2014 /CNW/ - L'honorable Bernard Valcourt, ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, a fait la déclaration suivante aujourd'hui au sujet du rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :

« Dans son rapport publié aujourd'hui, le Rapporteur spécial reconnaît que, malgré les nombreux défis encore à relever, de nombreuses mesures positives ont été prises par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer le bien-être et la prospérité des Autochtones au Canada.

La diversité et le multiculturalisme de la société canadienne constituent des exemples dans le monde entier pour ce qui est de la protection des droits de la personne, et, comme on le souligne dans le rapport, le Canada est l'un des premiers pays de l'époque contemporaine à avoir élargi ses protections constitutionnelles aux droits des Autochtones.

Beaucoup de nos lois, de nos politiques et de nos programmes visent à répondre aux préoccupations des Autochtones. Ces mesures nous permettent de collaborer de manière positive avec les collectivités autochtones au Canada et les résidents du Nord, et de travailler ensemble à l'avancement des priorités communes et à l'établissement d'une relation renouvelée fondée sur la réconciliation et la confiance.

Comme on l'indique dans le rapport, les politiques et méthodes mises en place par le Canada en vue de régler les griefs historiques des Autochtones font figure d'exemples dans le monde entier, tout comme les efforts soutenus déployés par le Canada en matière de réconciliation et d'accommodements.

Bien qu'il reste encore du travail à accomplir, le rapport rend compte des principales mesures prises pour assurer des progrès afin que les Premières Nations jouissent, comme tous les autres Canadiens, d'un accès à des logements sécuritaires ainsi qu'à une éducation de qualité et puissent se prévaloir de leurs droits en matière de biens matrimoniaux.

Notre gouvernement est fier des mesures progressives et efficaces mises de l'avant en partenariat avec les collectivités autochtones. Nous sommes résolus à poursuivre notre travail avec nos partenaires afin d'améliorer de façon marquée la qualité de vie des Autochtones au Canada.

Nous allons étudier ce rapport avec la plus grande attention afin de déterminer quelle est la meilleure façon de suivre les recommandations. Je tiens à remercier le Rapporteur spécial des Nations Unies pour son travail de premier plan et je me réjouis à l'idée de maintenir une collaboration fructueuse et précieuse. »

Les faits en bref :

- Le Canada investit 241 millions de dollars sur quatre ans pour aider les jeunes des Premières Nations âgés de 18 à 24 ans afin qu'ils puissent obtenir une formation personnalisée en matière d'emploi et d'acquisition de compétences. Ces investissements ciblent les jeunes qui reçoivent de l'aide au revenu, et ce, afin qu'ils aient un meilleur accès à une plus vaste gamme de programmes ciblés en matière de formation, d'éducation ou d'orientation professionnelle qui les aideront à trouver un emploi.
- Mettre fin à la violence perpétrée contre les femmes et les filles, y compris les femmes et les filles autochtones, est une priorité du gouvernement fédéral. Dans le cadre du Plan d'action économique de 2014, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir 25 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour réduire la violence dont sont victimes les femmes et les filles autochtones. L'argent sera investi dans des ressources concrètes.
- Dans le cadre du Plan d'action économique de 2014, le Canada s'est engagé à investir 323,4 millions de dollars sur deux ans pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations.
- Les investissements du gouvernement du Canada pour le logement dans les réserves des Premières Nations ont permis la construction de 11 364 nouveaux logements et la rénovation de 21 212 logements entre 2006-2007 et 2012-2013.
- Le Rapporteur spécial souligne dans son rapport qu'en matière d'établissement de relations contemporaines de nation à

PROFIL DE L'ORGANISATION

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

[Les derniers membres de la Première Nation d'Ebb and Flow évacués en ...](#)

[Le gouvernement du Canada sollicite des commentaires sur un projet de...](#)

[Le gouvernement du Canada appuie la formation en Prévention et gestio...](#)

[Renseignements sur cette organization](#)

Gouvernement du Canada

Canada

[Consultez le site Web](#)

nation avec les peuples autochtones par le biais de traités modernes, le Canada est un exemple pour le monde entier.

Document d'information : [Le Canada appuie la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)

Site Web du [Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#)

[Biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves](#)

[L'eau](#)

[L'éducation](#)

[La formation et le développement des compétences des jeunes des Premières Nations](#)

[Autochtones portés disparus et assassinés](#)

Cette déclaration peut également être consultée dans Internet à l'adresse www.aadnc.gc.ca.

SOURCE Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Renseignements : Cabinet du ministre: Erika Meekes, Attachée de presse, Cabinet de l'honorable Bernard Valcourt, 819-997-0002; Relations avec les médias: Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 819-953-1160; Vous pouvez vous abonner pour recevoir nos communiqués et nos discours par courriel ou par fils RSS. Pour obtenir plus de détails ou vous abonner, visitez le site www.aadnc.gc.ca/inscriptions

URL raccourcie <http://cnw.ca/8HAJm>